

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION nº 2019/01/22-17

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 janvier 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

 ${\bf Vu}$ la délibération du conseil d'administration n° 2013/02/26-07 relative à l'avancement des enseignants-chercheurs,

Vu l'avis du comité technique en date du 22 janvier 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE:

OBJET : Campagne d'avancement des enseignants-chercheurs Modifications des modalités d'examen des dossiers

Le conseil d'administration approuve les modifications apportées aux modalités d'examen des dossiers dans le cadre de la campagne d'avancement des enseignants-chercheurs. Ces modifications sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 22 janvier 2019

Yvon BERLAND Président de Harversité d'Aix-Marseille



Modifications des modalités d'examen des dossiers d'avancement local des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheures d'Aix-Marseille Université.

Texte modifié par le CAcR du 10 janvier 2019 et le CT et CA du 22 janvier 2019.

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

Ce que dit le statut :

La procédure d'avancement de grade des maîtres de conférences et des professeurs d'universités est fixée par les articles 40 et 56 du **décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié :**

Article 40 (pour les MCF) et article 56 (pour les PR): «Cet avancement a lieu sur la base de critères rendus publics [...] par les établissements ». Concernant l'avancement à l'échelon exceptionnel de la hors-classe des MCF, « parmi ces critères, l'investissement des MCF dans leur mission d'enseignement doit être particulièrement pris en compte. »

Article 7-1 : « Chaque enseignant-chercheur établit, au moins tous les cinq ans, et à chaque fois qu'il est candidat à une promotion, un rapport mentionnant l'ensemble de ses activités et leurs évolutions éventuelles. Ce rapport est remis au président ou directeur de l'établissement qui en assure la transmission au Conseil national des universités ou au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. L'avis émis par le conseil académique [...] siégeant en formation restreinte, sur les activités pédagogiques et les tâches d'intérêt général, qui figurent dans le rapport d'activité de l'intéressé, est joint à cette transmission et communiqué à l'intéressé à qui est donnée la possibilité de faire des observations sur l'avis de l'établissement. »

Rappel de la procédure

Phase nationale

Dépôt des candidatures selon le calendrier ministériel sur l'application ELECTRA Les enseignants-chercheurs complètent le dossier ELECTRA par les deux annexes cijointes :

- la première pour les activités pédagogiques et d'intérêt général,
- la seconde pour les activités de recherche

Ces deux annexes sont à usage interne à l'établissement et servent de cadre à l'appréciation des dossiers des candidats La fiche recherche ne concerne que la phase locale.

Avis préalable de la composante pour éclairer le conseil académique restreint (CAcR) sur les activités pédagogiques.

Réunion du CAcR pour émettre un avis sur les activités pédagogiques et d'intérêt général.



Ce travail s'effectue par groupes composés d'élus du CAcR issus de composantes différentes et fait l'objet d'une harmonisation en séance plénière.

Saisie de l'avis du CAcR par la DRH dans le respect du calendrier ministériel sur ELECTRA à destination du CNU.

L'enseignant-chercheur peut émettre des observations sur l'avis rendu par le CAcR dans le délai prévu par le calendrier ministériel.

Résultat des sections CNU : fin mai / début juin, les avis sur chaque dossier étant disponibles via ELECTRA.

L'enseignant-chercheur peut émettre des observations sur l'avis rendu par le CNU dans le délai prévu par le calendrier ministériel.

Phase locale

Au cours de cette phase, seuls les dossiers des candidats non promus par la voie nationale sont étudiés par le CAcR.

Concernant les activités pédagogiques et d'intérêt général, le CAcR reprend les avis qu'il avait émis lors de l'étude des dossiers des candidats au moment de la phase nationale et le cas échéant, les observations émises par le candidat sur les avis du CAcR.

Concernant l'activité recherche, le CAcR détermine chaque année, la composition de commissions *ad hoc* chargées d'évaluer cette activité.

Ces commissions ad hoc se réunissent obligatoirement en présentiel.

La taille de chaque commission *ad hoc* dépend du nombre de candidats pour l'année concernée.

Chaque commission *ad hoc* est composée de membres relevant prioritairement du groupe CNU concerné, choisis parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs, par ordre de priorité :

- élus au CAcR,
- élus au Conseil d'Administration,
- élus aux conseils de composante, élus dans les départements
- ou, si nécessaire, tout enseignant-chercheur ou chercheur sur proposition des membres du CacR.

En tout état de cause, chaque commission *ad hoc* comprend au moins un membre du CAcR, même si celui-ci n'appartient pas au groupe de sections CNU concerné.

Autant que de besoin, le CAcR peut exceptionnellement solliciter l'avis d'un expert hors AMU reconnu pour ses compétences dans sa discipline.

L'avis recherche définitif attribué au dossier des candidats à un avancement est déterminé en CAcR sur proposition des commissions *ad hoc.* Ce CAcR se réunit après la tenue de l'ensemble de celles-ci.

Les avancements locaux sont attribués au cours d'un CAcR exceptionnel qui prend connaissance de l'avis du CNU et synthétise les trois avis obtenus par chaque candidat : activités pédagogiques, activités d'intérêt général et activités de recherche dans le respect des contingents attribués annuellement par le ministère.

Saisie des propositions de l'établissement par la DRH dans le respect du calendrier ministériel sur ELECTRA.



CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2019

FICHE INDIVIDUELLE D'EVALUATION: COMPLEMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITES DE RECHERCHE DES MAITRES DE CONFERENCES

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter par le conseil académique restreint

Préambule:

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent le cas échéant, au titre de l'avancement local, de formuler l'avis sur les activités de recherche et d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions MCF HC, MCF EE, sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service	
Nom d'usage		commun de rattachement	
Prénom		Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2019		Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination		Section CNU	
Date de promotion dans le dernier grade (MCF, MCF HC)			
Grade sollicité	MCF HC □	MCF EE □	

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

promotion demandée	Période de référence	
MCF HC	De la date de nomination comme MCF CN au 31 décembre 2018	
MCF EE	De la date de nomination comme MCF HC au 31 décembre 2018	

Production scientifique				
Publications dans des revues internationales	Total carrière : Période de référence :			
Autres productions assimilées à des publications internationales (proceedings, actes avec comité de lecture, etc.)	Total carrière : Période de référence :			
Publications dans des revues nationales (classées HCERES ou CNRS, si le classement existe)	Total carrière : Période de référence :			
Autres publications scientifiques en ligne (carnet de recherche)	Total carrière : Période de référence			
Communications dans des conférences internationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :			
Communications dans des conférences nationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :			
Rapport de recherche	Total carrière : Période de référence :			

Chapitres d'ouvrages	Total carrière : Période de référence :	
Edition d'ouvrages ou d'actes	Total carrière : Période de référence :	
Monographies	Total carrière : Période de référence :	

Rayonnement		
Prix et distinctions		
	Rapporteur de thèse :	
Participation à des jurys de thèse ou d'HDR	Rapporteur d'HDR :	Dont à l'étranger :
	Jury de thèse / HDR :	
Activité d'expertise (hors ANR, HCERES et Ministère)		
Activité d'éditoriale (revues, ouvrages, congrès)		
Activités de referee, comptes rendus de lecture (revues)		
Participation à des comités scientifiques ou comités de programmes de colloques		
Echanges internationaux : participation à un réseau de recherche, invitation dans des universités étrangères		
Communications dans des séminaires de recherche,		
Diffusion de la culture scientifique		
Autres activités, déclarées dans le dossier, relevant des activités scientifiques (ex : gestion et valorisation de collections,)		

Reconnaissance individuelle de l'activité de recherche			
PEDR □	IUF 🗆	Autre (à préciser) □	
Dates :	Dates :	Dates :	

ITEMS BONUS

Lorsque les MCF développent des activités d'animation scientifique, contractuelles et de valorisation, elles sont à évaluer selon la grille ci-dessous. Elles seront alors prises en compte au titre d'un bonus.

Responsabilités administratives et dans les projets et la vie collective en lien avec la recherche et activités contractuelles et de valorisation bonus			
Direction d'une unité de	Intitulé :	Effectifs statutaires :	
recherche (UMR, EA,)	Dates :	Nombre de directeurs adjoints	
Direction adjointe d'une	Intitulé :	Effectifs statutaires :	
unité de recherche (UMR, EA,)	Dates :	Nombre de directeurs adjoints	
Direction d'une équipe de recherche ou d'un	Intitulé : Effectifs statutaires : Dates :		
département au sein d'une unité de recherche (au sens du HCERES)	Dates .	Nombre de directeurs adjoints	
Direction de structure fédérative de recherche	Intitulé : Dates :		
Direction de plateforme de recherche labellisée	Intitulé : Dates :		
Coordination de grands programmes nationaux/internationaux	Intitulé : Dates :		
Autres activités collectives et transversales en relation avec la recherche	Intitulé : Dates		
Organisation de colloques,	Période de référence :		
conférences, journées d'étude	Dont à l'international :		
Dán sta da bassata	Total carrière :		
Dépôts de brevets, licences, logiciels	Période de référence :		
	Total carrière :		
Création de start up	Période de référence		
	Nombre / montant		
	Contrat(s) public(s)	Porteur de projet □	
Contrats de recherche (hors coordination de grands		Responsable local	
programmes)		Participant 🗆	
	Contrat(s) privé(s)	Porteur de projet □	
		Responsable local	
		Participant	

Cadre réservé au conseil académique restreint Avis circonstancié sur les activités de recherche

AVIS (maximum 3 lignes):
Notation :
☐ Investissement exceptionnel
☐ Investissement fort
☐ Investissement normal
☐ Investissement faible

	PISTES D'AMELIORATION DU DOSSIER PROPOSEES			
	PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT			
Points dossier	forts	du		
Points dossier	faibles	du		



CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2019

FICHE INDIVIDUELLE D'EVALUATION: COMPLEMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITES DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter par le conseil académique restreint

Préambule:

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent le cas échéant, au titre de l'avancement local, de formuler l'avis sur les activités de recherche et d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions PR CEx1 et PR CEx 2 sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion. Pour les professeurs, l'intervalle minimal entre deux promotions est de trois années universitaires révolues sauf cas exceptionnel.

CANDIDAT	CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service		
Nom d'usage		commun de rattachement		
Prénom		Unité de formation de rattachement		
Age au 01/01/2019		Unité de recherche de rattachement		
Date de nomination		Section CNU		
Date de dernière promotion dans le grade (PR1C, PR CEx1)				

Grade sollicité	PR1C □	PRCEx1 □	PRCEx2 □
-----------------	--------	----------	----------

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence
PR1C	De la date de nomination comme PR 2C au 31 décembre 2018
PRCEx1	De la date de nomination comme PR 1C au 31 décembre 2018
PRCEx2	De la date de nomination comme PRCEx1 au 31 décembre 2018

Activités de recherche

Responsabilités administratives et dans les projets et la vie collective en lien avec la recherche					
Direction d'une unité de recherche (UMR, EA,)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires :			
,		Nb de directeurs adjoints :			
Direction adjointe d'une unité de recherche (UMR,	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires :			
EA,)		Nb de directeurs adjoints :			
Direction d'une équipe de recherche ou d'un	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires :			
département au sein d'une unité de recherche (au sens du HCERES)	Battos :	Nb de directeurs adjoints :			
Direction de structure fédérative de recherche	Intitulé : Dates :				
Direction de plateforme de recherche labellisée	Intitulé : Dates :				
Coordination de grands programmes nationaux/internationaux	Intitulé : Dates :				
Autres activités collectives et transversales en relation avec la recherche	Intitulé : Dates :				

Activités d'encadrement en lien avec la recherche				
	Nb de thèses soutenues :			
	Nb de thèses encadrées à 100 % :			
Encadrement de thèses	Nb de thèses co-encadrées :			

	Nb de thèses soutenues total carrière :	
	Nb de comités de suivi de thèse :	
Encadrement de master 2	Nb de mémoires ou stages de recherche encadrés	
Tutorat d'HDR et/ou autres encadrements		

Production scientifi	que	
Publications dans des revues internationales	Total carrière : Période de référence :	
Autres productions assimilées à des publications internationales (proceedings, actes avec comité de lecture, etc.)	Total carrière : Période de référence :	
Publications dans des revues nationales (classées HCERES ou CNRS, si le classement existe)	Total carrière : Période de référence :	
Autres publications scientifiques en ligne (carnet de recherche)	Total carrière : Période de référence :	
Communications dans des conférences internationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :	
Communications dans des conférences nationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :	
Chapitres d'ouvrages	Total carrière : Période de référence :	
Edition d'ouvrages ou d'actes	Total carrière : Période de référence :	
Rapport de recherche	Total carrière : Période de référence :	
Monographies	Total carrière : Période de référence :	
Organisation de colloques, conférences, journées d'étude	Période de référence : Dont à l'international :	

Dépôts de brevets, licences, logiciels	Total carrière : Période de référence :		
Création de start up	Total carrière : Période de référence :		
Contrats de recherche (hors coordination de grands programmes)	Nb / montant		
	Contrat(s)public(s)	Porteur de projet Responsable local Participant	
	Contrat(s) privé (s)	Porteur de projet Responsable local Participant	
Rayonnement			
Prix et distinctions			
	Rapporteur de thèse : Présidence de jury de thèse :	Dont à l'étranger :	
Participation à des jurys de thèse ou d'HDR	Rapporteur d'HDR : Présidence de jury d'HDR :		
	Jury de thèse / HDR :		
Activité d'expertise scientifique (hors ANR, HCERES et Ministère)			
Activité éditoriale (revues, ouvrages, congrès)			
Activités de referee, comptes rendus de lecture (revues)			
Participation à des comités scientifiques ou comités de programmes de colloques			
Echanges internationaux : participation à un réseau de recherche, invitation dans des universités étrangères			
Communications dans des séminaires de			

recherche, journées

d'études ...

Diffusion de la culture scientifique		
Autres activités, déclarées dans le dossier, relevant des activités scientifiques (ex : gestion et valorisation de collections,)		
Reconnaissance individu	uelle	
PES /PEDR □	IUF 🗆	Autre (à préciser) □
Dates :	Dates :	Dates :
C	adre réservé au cons	seil académique restreint
		les activités de recherche
AVIS (maximum 2 ligi	nos).	
AVIS (maximum 3 ligi	iles).	
Notation :		
☐ Investissement excep	otionnol	
	ottorinei	
☐ Investissement fort	-1	
☐ Investissement norm		
☐ Investissement faible		
PI		N DU DOSSIER PROPOSEES
Points forts du	PAR LE CONSEIL ACA	ADEMIQUE RESTREINT
dossier		
Points faibles du		
dossier		



CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2019

FICHE INDIVIDUELLE D'EVALUATION : COMPLEMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET D'INTERET GENERAL

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter par le conseil académique restreint

Préambule:

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent :

- de formuler l'avis sur les activités pédagogiques et les activités d'intérêt général du candidat, avis qui sera transmis au CNU au titre de l'avancement national,
- le cas échéant, au titre de l'avancement local, d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions MCF HC, MCF EE, et PR CEx 2 sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion. Pour les professeurs, l'intervalle minimal entre deux promotions est de trois années universitaires révolues sauf cas exceptionnel.

CANDIDAT				
Nom patronymique			Composante ou service	
Nom d'usage			commun de rattachement	
Prénom			Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2019			Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination			Section CNU	
Date de dernière promotion dans le dernier grade (MCF HC, PR1C, PR CEx1)			MCF HDR Année d'obtention	□ oui/ □ non
Grade sollicité	MCF HC □ MCF	EE 🗆	PR1C PRCEx1	PRCEx2 □

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence	
MCF HC	De la date de nomination comme MCF CN au 31 décembre 2018	
MFC EE	De la date de nomination comme MCF HC au 31 décembre 2018	
PR1C	De la date de nomination comme PR 2C au 31 décembre 2018	
PRCEx1	De la date de nomination comme PR 1C au 31 décembre 2018	
PRCEx2	De la date de nomination comme PRCEx1 au 31 décembre 2018	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cursus universitaire		Cursus professionnel		
Dates	Diplômes -Etablissement	Dates	Fonctions successives et lieux	
	Thèse:			
	Doctorat d'Etat ou HDR			
Délégation	n, CRCT et modulation en durée :			

Activités nédagogiques	
Travail à temps partiel : OUI □ NON □ ; quotité et période :	
Congés hors période de référence : OUI ☐ NON ☐ ; si oui nature du congé et durée :	
Congés pendant la période de référence : OUI ☐ NON ☐ ; si oui nature du congé et durée :	
<u></u>	

Cette partie de la fiche sur les activités pédagogiques se présente en six chapitres eux-mêmes constitués d'un ou plusieurs items. L'enseignant-chercheur renseignera soigneusement chacun des items, en insistant plus particulièrement sur les activités et responsabilités de la période de référence. Seules les activités effectivement assumées peuvent être mentionnées. Les informations apportées ne devront pas dépasser 500 mots par items.

1- Enseignements / Pédagogie

Présentation de l'activité d'enseignement (joindre les fiches ARES ou les états de services sur les trois dernières années en complétant par le nombre d'étudiants pour chaque enseignement). A défaut remplir les tableaux cidessous:

Activités d'enseignement de l'année universitaire N-1							
1/ Service dû tenant compte d'un éventuel dispositif modifiant le volume horaire du service standard : 2/ Nature du dispositif :							
Cycle: L, M1, M2, doctorat							

Autres diplômes à préciser :				
		Total HETD d'enseiç	gnement	
		Dont % en lice	nce	
	To	otal HETD équivalence de	e service (EQS)	
		Total HETD glo	bal	

Activités d'enseignement de l'année universitaire N-2				
1/ Service dû tenant 2/ Nature du disposi	compte d'un éventuel dispo tif :	sitif modifiant le volume	horaire du service sta	ndard :
Cycle : L, M1, M2, doctorat	Discipline(s)	Nature : cours, TD, TP	Nombre d'étudiants	Volume horaire en HETD
Autres diplômes à préciser :				
		Total HETD d'enseiç	gnement	
		Dont % en lice	ence	
	Т	otal HETD équivalence de	e service (EQS)	
		Total HETD glo	bal	
Activités d'enseigner	nent de l'année universitaire	• N-3		
1/ Service dû tenant 2/ Nature du disposi	compte d'un éventuel dispo tif :	sitif modifiant le volume	horaire du service sta	ndard :
Cycle: L, M1, M2, doctorat	Discipline(s)	Nature : cours, TD, TP	Nombre d'étudiants	Volume horaire en HETD
Autres diplômes à préciser :				
		Total HETD d'enseiç	gnement	
Dont % en licence				

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

Présentation de l'activité d'enseignement (sur la période de référence) en soulignant les éléments les plus marquants de cette activité comme de forts effectifs, de l'enseignement à distance, des enseignements répartis sur plusieurs sites pour une même année, des changements fréquents d'attribution de cours, ...

Total HETD équivalence de service (EQS)

Total HETD global

(on veillera si besoin à justifier le sous-service [temps partiel, CRCT, IUF, modulation de service, décharge de type PRP ou PCA]) :
Accompagnement de l'étudiant
Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement tel que : accompagnement pédagogique individualisé ; enseignant référent ; aides et soutiens divers ; implication dans les dispositifs de réussite des étudiants ; implication dans les parcours renforcés ; suivi des étudiants ;
2- Investissement pédagogique (tous les items ne sont pas obligatoirement à renseigner)
Investissement dans la transformation pédagogique
Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans la pédagogie active, classe inversée, interactions, jeux sérieux, modules TICE, pédagogie par projet

Investissement dans l'évaluation et l'amélioration continue des enseignements (EFEE)

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans l'EFEE.
Publications nédagogiques
Publications pédagogiques
Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans les domaines de la publication
d'articles ou d'ouvrages pédagogiques et technologiques ainsi que de la production de ressources
pédagogiques.
Pilotage d'un projet pédagogique
Le candidat est invité à exposer sa participation à des projets FIP, Amidex, autres

Perfectionnement professionnel et contribution à la formation d'autres enseignants

Le candidat est invité à exposer sa participation à des modules de perfectionnement professionnel (suivi de formation, participation à des ateliers, conférences, CIPE...) mais également sa contribution à la formation d'autres enseignants en matière de pédagogie universitaire.

3- Orientation- Professionnalisation- Suivi de l'insertion professionnelle
Information/ Orientation
Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans des activités telles que : liaison
secondaire- supérieur, orientation active des étudiants de l'établissement participation à des salons, journées, forums,
Journess, Terume,
Professionnalisation
Le candidat est invité à mettre en valeur son implication sur la période de référence dans le suivi des stages au niveau de l'établissement, la création/gestion de modules de professionnalisation, la gestion
de contrats d'apprentissage et professionnels,
Accompagnement vers l'insertion professionnelle
Le candidat est invité à mettre en valeur son implication sur la période de référence dans la mise en
place d'ateliers et/ou de nouvelles initiatives en matière d'accompagnement vers l'insertion
professionnelle
4- Evolution de l'offre de formation - Animation et gestion des formations

Evolution de l'offre de formation

Le candidat est invité à développer sa contribution sur la période de référence à la création ou refonte d'options, de parcours, de spécialités, de mentions, ...

Direction et ar	nimation de formation(s)			
- Responsabl	ilité de formation (mention, s _i	pécialité, pa	rcours, année)	:	
A remplir obligatoiren	ment dans le cas d'une responsab	oilité de forma	ation (ajouter des	s lignes autant qu	ue de besoin)
Type de diplôme (éventuellement année dans le diplôme : L1, DUT2, M2)	Intitulé de la formation	Nombre d'étudiants inscrits	Nombre d'enseignants coordonnés	Nombre de co- responsables	Nombre de sites d'implantation de la formation
- Le candidat	t est invité à développer sur la	a période de	e référence l'en	gagement assu	Imé :
Animation et e	encadrement pédagogiq	ue			
Coordination péda plateforme) :	gogique dans le cadre d'e	nseignemen	ts (UE, ECUE	, APC, portfol	lio, gestion de

plateforme)

(Ajouter des lignes autant que de besoin)

Formation de rattachement de l'UE	Intitulé de l'UE ou nature de la coordination	Nombre d'étudiants concernés	Nombre d'enseignants coordonnés	Nombre de sites d'implantation de l'UE

- Autres activités en lien avec l'animation d'équipe(s) pédagogique(s) sur la période de référence :

5- Partenariats extérieurs -Formation continue - Alternance - Rayonnement :

Relation avec le monde socio-économique et culturel :
Le candidat est invité à mettre en valeur son implication dans les relations avec le monde socio-économique et culturel.

Partenariats internationaux :

Le candidat est invité à mettre en valeur son implication dans la mobilité étudiante, la création ou l'organisation et le suivi de cursus internationaux, aide à la mise en place de schémas européens (LMD, ECTS, CDM), implication dans les relations internationales de la composante ; ...

Formation continue, alternance, VAE ...:

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement en matière d'ingénierie pédagogique de la formation des publics en reprise d'études, mise en place de contrats de formation continue, création de parcours en alternance, gestion de la VAE, développement de formations courtes ; ...

Rayonnement:

Le candidat est invité à mettre en valeur des activités pédagogiques telles que cours dispensés à l'étranger dans le cadre de diplômes co-habilités ou d'un partenariat universitaire, conseil en ingénierie pédagogique, mise en place de soutien à la certification, de processus qualité...

6- Autres
Le candidat est invité à mettre en valeur toute implication/ responsabilités dans des dispositifs en lien avec les formations et la pédagogie (Apogée, ROF, emplois du temps, gestion du contrôle continu de formations à gros effectifs), responsabilité d'un équipement pédagogique, toute autre initiative méritant d'être mentionnée dans cette fiche pédagogique,
Reconnaissance de l'activité pédagogique :
Prime Responsabilité Pédagogique (PRP): □ montant HETD :
Prime Engagement Pédagogique (PEP) □
Autre à préciser (prix, bourses) : □
Partie à compléter par la composante :
Avis circonstancié et notation obligatoires de la composante
L'avis de la composante et la notation ne doivent porter que sur les activités pédagogiques du candidat . La notation comporte quatre gradations : investissement exceptionnel, fort, normal ou faible.
Avis:
Notation:
□ Investissement exceptionnel
□ Investissement fort
☐ Investissement normal
☐ Investissement faible
Λ
A(Cachet de la composante)
A(Cachet de la composante)

Avis circonstancié sur les activités pédagogiques

Avis (maximum 3 lignes) :	
Notation :	
☐ Investissement exceptionnel ☐ Investissement fort	
☐ Investissement normal	
☐ Investissement faible	

Activités d'intérêt général

Responsabilités collectives, tâches d'intérêt général			
	Période de référence	Total carrière, hors période de référence (à renseigner obligatoirement pour les promotions MCF HC, EE et PRCeX2)	
Présidence d'université	Dates :	Dates :	
Vice-Présidence statutaire / fonctionnelle / déléguée d'université	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Direction de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Direction adjointe de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Direction d'école doctorale ou du Collège doctoral	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Direction adjointe d'école doctorale ou du Collège doctoral	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Direction au sein d'une composante (département, Pôle, service)	Intitulé : Dates :	Intitulé Dates :	
Direction d'un service commun de l'université	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Charge de mission pour l'université	Fonction: Dates:	Fonction: Dates:	
Charge de mission (composante, département, école, institut,)	Fonction: Dates:	Fonction Dates :	
Membre d'une instance centrale de l'université (CA, CAC, CT)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Membre d'un conseil de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :	
Présidence de comité de sélection	Dates et nombres :	Propre à l'établissement □ Extérieur à l'établissement □	
Membre de comité de sélection	Dates et nombres	Propre à l'établissement □ Extérieur à l'établissement □	

Responsabilités et mandats nationaux ou régionaux				
Participation aux sections CNU et commissions ou	Période de référence Intitulé :	Total carrière, hors période de référence (à renseigner obligatoirement pour les promotions MCF HC, EE et PRCeX2) Intitulé:		
comités d'EPST	Dates :	Dates :		
Responsabilité exercée dans une section CNU ou commission ou comité d'EPST (président, vice-pdt, assesseur, secrétaire,)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :		
Membre de jury de concours (agrégation, CAPES,)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :		
Mission d'expertise (HCERES, ANR, Ministère,)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :		
Délégué (HCERES, ANR, CNESER ou autres organismes)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :		
Présidence ou vice- présidence de sociétés savantes	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :		
Représentation de l'université dans des instances régionales ou locales (pôle de compétitivité)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :		
Autres activités déclarées dans le dossier, relevant des responsabilités collectives	Intitulé : Dates	Intitulé Dates :		

Cadre réservé au conseil académique restreint			
Avis circonstancié sur les responsabilités d'intérêt général			
Avis (maximum 3 lignes) :			
Notation :			
☐ Investissement exceptionnel			
☐ Investissement fort			
☐ Investissement normal			
☐ Investissement faible			

PISTES D'AMELIORATION DU DOSSIER PROPOSEES PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT				
Points dossier	forts	du		
Points dossier	faibles	du		